



Compte rendu de la réunion plénière du 9 octobre 2023
animée par le président Casimir Kielbasa
Secrétaire de séance Jean-Louis De Rasse

OUVERTURE DE SÉANCE à 14h15 : Prémambule d'accueil par le président.

« Bonjour à toutes et à tous. Heureux de voir de nouveaux visages que l'on n'a pas vu depuis quelques temps. Aujourd'hui c'est la saint Denis (mais il n'y a pas de Denis dans l'assemblée).

Le dicton du jour : " Beau temps à la Saint Denis, l'hiver sera bientôt fini"»

Autre dicton que j'ai (ALDRIC) retrouvé après la réunion: " S'il pleut le jour de Saint Denis, l'hiver aura de la pluie" -y

EXCUSÉS (9):Jean-Pierre Lautrey, Marc Daubricourt, Jacqueline Riollot, Jean-Pierre Pelletier, Pierre Juillot, René Conan, Daniel Fisher, René Clement, Jacques Carnaud

PRÉSENTS(24): René Benoit, René Bernigal, Vinicio Bertocci, Daniel Bouton, Jean-Louis De Rasse, Henri Dyrbusz, Nicole Jacob, Marie-Paule Juillot, Casimir Kielbasa, Christiane Konarski, Daniel Kot, Daniel Kowa, Jacquy Nuguet, Roland Quenouille, Camille Raineau, Daniel Rozier, Roman Rybarczyk, , Denise Sivignon, Gérard Smolinski, Jean Gaumet, Jacqueline Combier, Yvette Rilliot, Jean-Paul Risse, Guy Tête.

APPROBATION du COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du 04-09-2023

Cette réunion plénière avait été avancée d'une semaine et était principalement consacrée à la préparation du forum des associations.

Aucune remarque n'étant formulée à propos du compte rendu, il est adopté à l'unanimité.

NOTRE FESTIVAL

Nous avons des décisions importantes à prendre.

Actuellement seraient sélectionnés 14 films nouveaux pour une durée totale de 115'12" à laquelle il faudra ajouter une durée minimum de 33' (5' du discours du président + 5' du discours de Madame la Maire + un entre-acte de 10' + 1' de présentation entre chaque groupe de 2 ou 3 films) ce qui ferait une durée de projection avoisinant les 2h30' (sans compter le film sur le canal initialement proposé et qui a été présenté en 2011). Si on commence le festival à 20 heures pile, il finira à ≈22h30 – 22h45.

La question est: Comme cela fait une projection assez longue et que nous ne voulons pas ennuyer les spectateurs, maintenons nous les 14 films? Si on en élimine, lequel ou lesquels éliminons nous?

Il est alors décidé de maintenir tous les films à condition que les personnes qui avaient des retouches à faire dans leurs films, les apportent donc jeudi à la première séance de visionnage après rectification pour voir si cela colle par rapport aux observations que l'on aura faites. Si c'est le cas, ces films seraient donc bien sur maintenus puisque nous l'avons décidé.

Casimir remarque, et indique à l'assemblée que Camille enregistre (à titre personnel) les débats de notre réunion. Ce dernier précise qu'il le fait parce qu'il y a des choses importantes qui vont être décidées et qu'il a peur de ne pas les comprendre (entendre correctement) et de ne pas être au courant. Le président fait remarquer qu'il est normal de le signaler demande si tout le monde est d'accord. Tout le monde étant d'accord, Camille peut continuer d'enregistrer.

La prochaine séance de visionnage des films aura lieu le jeudi 12 octobre. Dans le calendrier la deuxième séance de re-visionnage est prévue le jeudi 19 octobre. Il est demandé d'avancer cette séance au lundi 16 (où rien n'était prévu) parce que l'on doit remettre les films en MP4 24images par seconde(24i/s) à benjamin (le projectionniste des cinémas) le 20 octobre (donc le lendemain de notre dernière séance de re-visionnage) Nous avançons cette dernière pour que nous ayons le temps de préparer les documents à lui remettre.

Daniel Rozier intervient pour indiquer qu'il a déjà effectué le ré-encodage de son film en 24i/s et que cela ne change rien sur la synchronisation image/son.

Casimir précise qu'avec le système DCP (?) de projection des cinémas il est possible de séparer le réglage du son de celui des images ce qui n'est pas mal pour nous.

Remise des films le 20 octobre. Il faudra 5 jours pour le re-encodage. On organisera une séance de visionnage dans la salle de l'Embarcadère entre le 25 octobre et le 7 novembre (on ira en petit comité pour voir avec lui tous les soucis qu'il y a, si le son est correcte) Ce qui veut dire que, pour nous, pour organiser le festival il n'y aura pas de préparation le matin puisque cela sera fait avant. Il y aura peut être une histoire d'organisation de la salle qui sera convenue avec les employés de l'Embarcadère. Voilà les impératifs de date pour nos films.

C'est la dernière réunion avant le festival (puisque notre prochaine réunion sera le 13 novembre) donc il faut que nous l'organisons aujourd'hui.

Les affiches : (Projection à l'écran de la proposition d'affiche préparée par René Benoit)

L'affiche est validée. Format A5 : 250, A4 : 200, A3 : pour affichage sur les zones d'affichage (Jacques Thevenin a répertorié une vingtaine d'endroits où l'on peut placarder des affiches) 75

Il faudra mettre en place nos fameuses banderoles qu'il faut récupérer pour faire changer la date du festival.

René Benoit s'en occupe avec l'aide de Denise. Pour les installer Daniel Rozier

Les Programmes : 250 - Distributeurs à l'entrée: Jean-Pierre, Roman, Yvette, Marie-Paule, Daniel (Kowa).

Les Médias : le JSL, L'Informateur de Bourgogne, Montceau News. Roland Quenouille s'en charge.

Chaque auteur des films sélectionnés devra lui envoyer assez rapidement une photo de son film, (ainsi qu'à René Benoit pour l'affiche). Il fera aussi mettre l'affiche sur le site du G.R.S.

De son côté, Vini s'occupe de contacter Creusot Info (affiche + petit laïus).

Pour la bande annonce, les auteurs des films doivent aussi en envoyer (le plus rapidement possible) un très court extrait (3 à 5 secondes où il y a du mouvement) à Jacquy Nuguet. Cette bande-annonce pourra être projetée lors des séances de cinéma à l'embarcadère avant le festival.

Les panneaux lumineux : Christiane et Nicole s'en occupent ainsi que de remettre les invitations de notre président aux maires et aux adjoints des communes concernées.

L'agent de sécurité. Le président désigne LE CASIMIR pour s'en occuper.

Sauf contre indication, pour les membres du club qui veulent entrer avant le début de séance, rendez vous à 19 heures devant l'entrée principale de l'Embarcadère.

Guy filmera pendant la séance (Discours, présentations, public) pour réaliser le DVD du festival.

LES FORMATIONS

Au calendrier sont prévues les formations sur 2 logiciels de montage vidéo :

1°) DaVinci Resolve (DvR) 2°) Shotcut (SC)

La différence entre les 2: DvR demande d'utiliser un ordinateur de la même puissance que ceux utilisés pour Adobe Première Pro c'est à dire une bonne carte graphique, un micro-processeur équivalent à Intel Core i7 (ou AMD Ryzen 5), et minimum 16 gigas de mémoire vive. SC est un logiciel

de la taille (à peu près) de Studio 24 donc ceux qui utilisaient Studio 24 et qui ne veulent pas changer leur matériel pourront suivre la formation SC, cela ne les changera pas beaucoup : dans le montage, il y aura quelques petits changements, mais la grande philosophie du montage, elle, va rester (que ce soit DvR ou SC).

Les deux logiciels sont gratuits, téléchargeables sur le site du logiciel : blackmagic pour DvR et shotcut.org pour SC. L'installation de ces logiciels dans notre local n'est pas possible car elle nécessite une inscription sur le site pour pouvoir recevoir les mises à jour à vie du logiciel.

Pour cette raison, Daniel B qui assurera la formation DvR et Casimir qui assurera celle de SC, prépareront des dossiers d'installation {pour SC il comporte 4 pages (mais avec des images)}.

Il faudra que chacun vienne récupérer le(s) dossier(s) à son nom et essaie l'installation chez lui.

En cas de soucis, il faudra appeler Daniel pour DvR ou Casimir pour SC.

Casimir prend alors les inscriptions pour chacun des 2 logiciels (9 pour DvR et 16 pour SC).

Concernant les formations, sur une idée de Vini, les jeudis où il n'y en aura pas de programmée dans le calendrier (ce qui correspond aux séances d'assistance technique ex auberge espagnole), on va organiser ce que l'on appellera des ateliers afin de présenter et utiliser le matériel mis à disposition par le club (surtout le matériel de son). Vini se propose de faire un atelier son sur le Tascam (un enregistreur numérique qui sera utilisé, notamment dans la future cabine d'enregistrement de notre nouvelle salle) le jeudi 9 novembre. Ceux qui sont intéressés viendront **le 9 novembre**. Les ateliers ne seront pas inscrits au calendrier parce que cela peut

fluctuer. On les mettra au fur et à mesure des besoins. On peut faire aussi des ateliers sur ce qui n'a pas été compris dans les différents logiciels, ou l'utilisation du caméscope. Daniel R propose de reprendre en groupe, lors d'ateliers, les tutoriels que l'on peut consulter sur le site du CCCM.

Les projets du C.C.C.M.

Le démantèlement de la centrale Lucy 3. Lors de la réunion de présentation de ce démantèlement, il a été précisé qu'il y aura des règles très strictes à respecter concernant les zones de sécurité (deux points de destruction : le réfrigérant et la grande cheminée et donc deux zones de sécurité qui se recouvrent partiellement). Projection à l'écran de deux vues aériennes des zones de sécurité.

Les personnes qui habitent dans ces zones de sécurité seront évacuées par les pompiers dès le matin 8 heures, et interdiction d'entrer dans les zones sécurité. La validation par ces services se fera à 13 heures pile. Si les artificiers n'ont pas la validation à 13h, les tirs seront repoussés.

À la fin de la réunion de présentation le sous préfet a indiqué qu'il faudra demander l'autorisation de survol. Différents détails techniques concernant le tir sont exposés. Puis différents lieux possibles pour des prises de vue sont listés.

Le tir aura lieu le 8 novembre à 14 heures (si tout va bien) si tout a été validé avant.

Casimir demande de lister les personnes qui ont l'intention de filmer l'évènement afin de savoir comment on peut se répartir par équipe sur les différents postes. Les dronistes sont invités à donner leur N° de licence pour la demande d'autorisation de survol.

La Villa Perrusson: Projet toujours en cours. On a reçu la convention (8 pages) qui a été rédigée par un(e) juriste et elle sera signée après la réunion.

Autre projet en cours, les travaux d'aménagement de la RCEA. Il ne faut pas qu'on le laisse tomber. Il faut que l'on continue à aller prendre des vues, aussi bien avec les drones qu'avec des caméras au sol, jusqu'à la fin des travaux prévue à l'été 2025. Gérard S. est toujours d'accord pour piloter le projet.

Pendant les vacances nous avons rencontré d'autres associations, entre autre l'Abreu'Art des Galipotés. Nous nous sommes mis d'accord pour organiser un partenariat entre l'Abreu'Art des Galipotés d'une part et le CCCM de l'autre. Au recensement lors de leur dernière A.G. le 23/09/2023, ils sont 1054 adhérents dont de nombreux jeunes, et de nombreux actifs. L'an dernier, ils ont filmé une pièce de théâtre à La Trèche mais la à la lecture de la carte SD, toute la pièce est séquencée. Ils sont incapables de monter le film. Casimir leur a proposé de leur monter (en mono caméra) et ensuite d'aller faire chez eux quelques séances d'initiation à la vidéo sachant que ces séances auront lieu le samedi après midi et durent entre 1h30 et 2 heures (les dates ne sont pas encore calées) et sachant aussi que c'est un partenariat. Depuis quelques temps on n'arrive plus (le CCCM) à faire des films scénarisés. En discutant avec la présidente, Fabiola Giorgi, ils peuvent nous prêter des comédiens, il

suffira pour nous, soit d'écrire des scénarios soit pour eux de nous en proposer. Cela nous permettra de faire des films scénarisés (Nous avons dans les tiroirs un film qui s'appelle "Le petit mineur". En 2024, ça sera peut être le moment de nous pencher, .

Autre partenariat : au forum des associations, Casimir a rencontré une autre association. Une certaine Mylène Grand est venue le voir (en tant que président de la chorale Mélodia) parce qu'elle voulait y adhérer. Cette dame est coach vocal. Elle donne des cours de formation pour apprendre à parler devant un public. Elle est aussi chanteuse et comédienne de théâtre (au sein de l'association Open Scène). Avant de venir à Montceau, elle s'occupait de la culture à Besançon. Son association est hébergée au "Petit guichet" (Ancienne salle des fêtes de la mine de la Saule) où elle est en train de présenter une pièce de théâtre ("Des semences et des hommes") à deux comédiens. Ils ont déjà joué plusieurs représentations et la dernière aura lieu à Montchanin. Elle demande si nous pouvons aller la filmer (durée: 45 minutes à une heure) dans le but de faire un clip vidéo qu'elle pourra ensuite fournir aux organisateurs de festivals ou de manifestations. L'échange avec cette association c'est aussi un partenariat dans le sens où elle peut jouer et faire jouer la comédie par ses adhérents devant les caméras et en plus elle propose de faire les commentaires de nos films. Sur le bassin minier Madame Grand a été embauchée par l'ECLA de Saint Vallier pour gérer la culture. Elle a démissionné de son poste lorsque la mairie de Saint Vallier amis Les Galipotés dehors.

Notre président se tourne alors vers la trésorière, parce que, qui dit partenariat dit adhésion. Le CCCM deviendra adhérent à OpenScène (6€) et réciproquement.

Derniers points:

Notre projet de créer une école du cinéma pour les jeunes. On a programmé 3 séances d'initiation à la vidéo (manipulation des caméras, et initiation aux logiciels de montage) :
2 dates avant et une date après la Toussaint.

Suite à sa demande par mail, Casimir a reçu, de la part d'un certain Monsieur Olivier Durand, la confirmation de la cession au CCCM, par le ministère de l'intérieur (?) de 5 ordinateurs portables.
Il s'occupe de l'organisation du transport (par l'intermédiaire de l'une de ses connaissances habitant sur le bassin minier qui monte occasionnellement à Montrouge.)

Les travaux de notre nouveau local. Les gros travaux sont terminés. Nous en sommes à l'établissement du devis pour le matériel électrique.

Tour de table :

Daniel Kowa : " On a parlé de tout sauf de la diffusion de notre film (Notre jeunesse au temps des gueules noires)

Il sera projeté à l'Embarcadère le 19 janvier 2024.

Daniel Rozier s'étonne qu'il n'y ait pas plus de productions proposées à la sélection des films pour le festival. Il y a 10 à 15 ans il y en avait plus.

Vini voit trois explications à cela.

1°) On a vieilli. Avec les années nous avons peut être moins d'enthousiasme qu'il y a 10 ou 15 ans.

2°) Nous sommes plus exigeants pour la sélection pour le festival.

3°) On ne travaille pas assez sur le scénario. Notre vocation première est de produire des films à scénario. Le travail sur le scénario pourra amener plus de monde à la réalisation de films. Si on fait de cinéma ,il faut que ça bouge.

Roland Quenouille : Certains d'entre nous ont sûrement des idées, mais ils n'osent pas.

Clôture de la séance à 16h25.